



LA GAZETTE

Fouchéranais

✳ Mairie de Fouchéran

✳ 03.84.72.05.12

✳ www.fouchéran39.com



Le mot du maire

Installée depuis le 20 mars dernier, l'équipe municipale est entrée pleinement en action. Être élu maire ou conseiller municipal est un immense honneur, mais aussi un engagement exigeant qui demande un certain temps d'adaptation.

Mobilisés sur de nombreux dossiers, nous avons la chance de pouvoir nous appuyer sur des forces vives remarquables. Nous bénéficions de l'accompagnement d'une équipe administrative qui a guidé nos premiers pas avec professionnalisme et loyauté. De même, l'entretien quotidien de notre commune est assuré par des agents municipaux compétents et connaisseurs de notre territoire. Enfin, sachez que vous pouvez compter sur des élus très investis, animés par la seule volonté de servir l'intérêt général.

Cette synergie, entre expérience technique et nouvel élan, constitue un véritable atout. C'est fort de cette énergie collective que nous travaillons chaque jour, avec détermination, à votre service et pour l'avenir de notre commune.

Bien fidèlement,



Un nouveau lien entre nous : La Gazette de Fouchéran

Mais c'est quoi au juste cette gazette ?

C'était un engagement fort de la campagne électorale, c'est aujourd'hui une réalité : nous avons le plaisir de vous présenter le tout premier numéro de votre gazette. Ce nouveau support d'information est pensé pour remplacer le traditionnel Flash Info auquel vous étiez habitués. Si ce dernier remplissait parfaitement son rôle, nous avons souhaité aller plus loin en vous proposant un support plus complet, plus chaleureux et plus proche de votre quotidien.

Éditée sous un format quatre pages, cette gazette sera un trait d'union entre vous et nous. Vous y découvrirez les principales décisions du conseil et l'avancement des grands projets. Mais elle sera aussi un formidable miroir de notre vie locale. Elle mettra en lumière le dynamisme de nos associations, annoncera les festivités à venir et restera votre guide pratique pour toutes vos démarches. Bonne lecture à toutes et tous !

Présentation des élus

Une équipe à votre écoute

Un complément de présentation de l'équipe communale vous est également proposé avec cette première édition de la gazette. Ce panorama vous permettra de vous familiariser avec les visages, ainsi que les missions, de celles et ceux qui s'engagent au quotidien pour vous et pour la commune.

Nous voulons être des élus de terrain, accessibles et à votre écoute, conformément à nos engagements. Bonne lecture !



Suivez notre actualité sur Facebook

Au sommaire

- Page 2 : Les grands chantiers dans Fouchéran
- Page 3 : La vie des associations - portrait - focus sur le SMOCSY
- Page 4 : Canicule - retour sur - infos
- Feuillet intercalaire : l'équipe municipale - les infos communales

Les grands chantiers dans Foucherans

Des travaux d'assainissement dès septembre



Dès septembre 2026, d'importants travaux de mise en conformité des réseaux d'assainissement débuteront à Foucherans, dans les rues des Chênes et de Damparis.

Ce chantier d'envergure a pour objectif de séparer les eaux pluviales des eaux usées, notamment pour éviter tout effet de saturation et de débordement de la station d'épuration à l'occasion d'épisodes de fortes précipitations.

Pour garantir l'efficacité de ces réseaux séparés, les particuliers devront à terme mettre aux normes leurs installations.

Dans le même temps, les conduites d'eau potable seront remplacées pour garantir une desserte de qualité.

Ce chantier, d'une durée de 10 à 12 mois, entraînera d'importantes perturbations du trafic routier ; une grande partie de celui-ci sera déviée en amont de Foucherans par la mise en place d'itinéraires de contournement.

Des aménagements permettront toutefois aux riverains des rues concernées par ces travaux de continuer d'accéder à leur propriété.

Les bus urbains et transports scolaires contourneront la zone des travaux par des rues communales qui feront l'objet d'arrêtés réglementant les sens de circulation et le stationnement.

Du nouveau pour la rentrée : le restaurant scolaire

Le restaurant scolaire de la rue des Chênes prend forme !

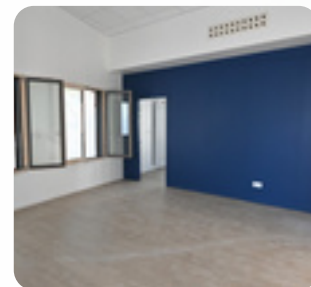
Le calendrier initial sera tenu pour une livraison à la fin juillet.

Ainsi, dès la rentrée scolaire, la structure sera pleinement opérationnelle. Grâce à un self-service moderne et accueillant, les élèves pourront prendre leurs repas de midi dans d'excellentes conditions de confort.

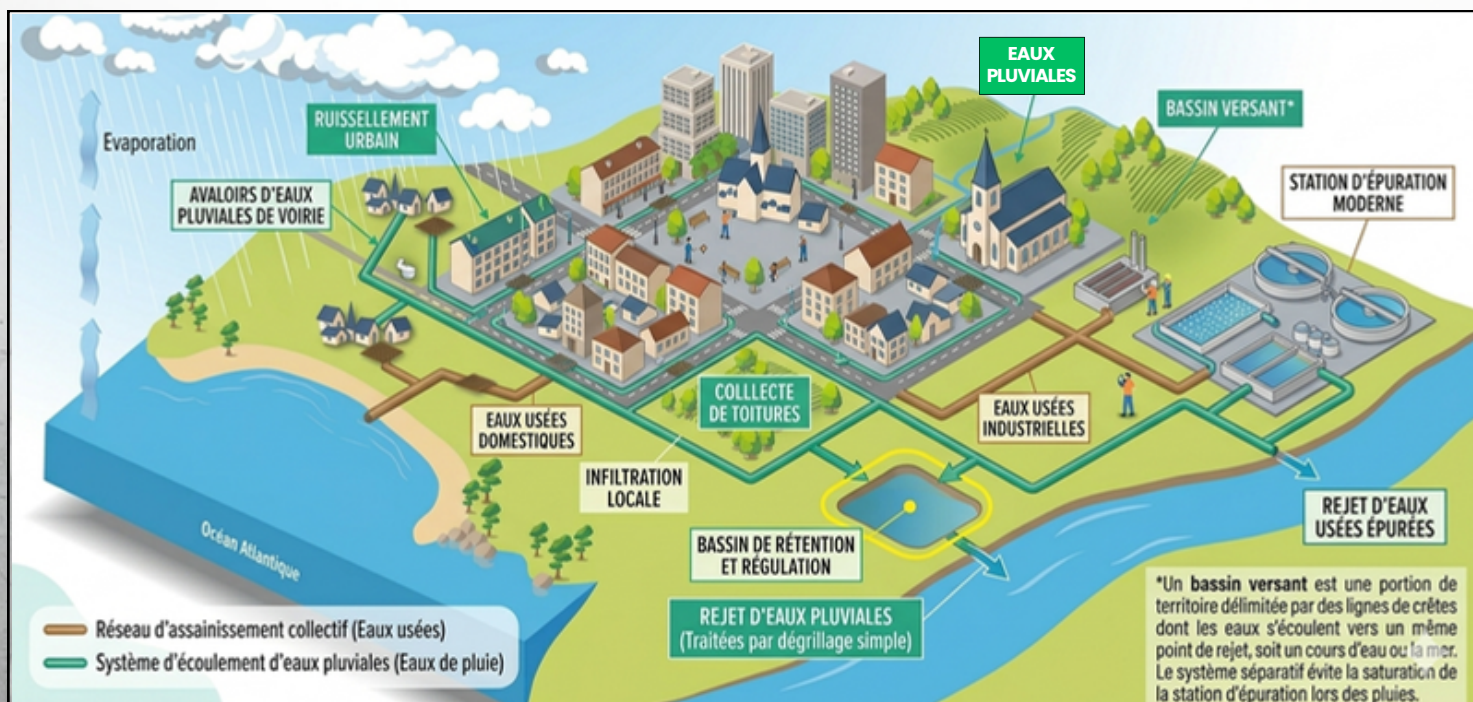
Pensé comme un véritable lieu de vie et de partage, ce nouveau bâtiment abrite également deux autres salles spécifiquement destinées à l'accueil périscolaire, offrant un cadre adapté aux activités des enfants pendant la pause méridienne.

Pour parfaire l'ensemble et adoucir l'environnement minéral de la cour, de petits espaces végétalisés ont été aménagés aux abords de la structure pour y apporter une touche de nature et de fraîcheur.

Ce projet d'envergure, qui modernise durablement les infrastructures scolaires au profit des familles de Foucherans est porté et financé par la communauté d'agglomération du Grand Dole.



Comprendre le système séparatif



La vie des associations

La Cantarelle

La chorale de Foucherans-Monnières.

Trois questions à Stéphane Mercerolle, président de l'association.

La Gazette : La Cantarelle est une chorale bien connue à Foucherans. Pouvez-vous nous raconter son histoire ?

Stéphane : La Cantarelle est une chorale mixte qui rassemble, depuis plus de 40 ans, des chanteuses et chanteurs de Foucherans, de Monnières et des alentours. Au delà du chant à quatre voix, c'est avant tout une aventure humaine fondée sur le plaisir de chanter et celui de partager des moments conviviaux, ensemble.

La Gazette : Et que fait La Cantarelle tout au long de l'année ?

Stéphane : Chaque semaine nous répétons sous la direction de notre cheffe de chœur, Juliette Robert, autour d'un répertoire fait de chants anciens et contemporains, français et étrangers. Toute l'année, nous préparons des concerts et participons à des rendez-vous musicaux pour partager notre passion avec le public.

La Gazette : Comment venir découvrir La Cantarelle et pourquoi tenter l'expérience avec vous ?

Stéphane : La Cantarelle accueille toutes celles et ceux qui aiment chanter, sans qu'il soit nécessaire de lire la musique ou d'avoir déjà pratiqué le chant choral. Il suffit de venir assister à une répétition, le jeudi à partir de 20 heures, à la salle des Forges de Foucherans, pour découvrir et peut-être se laisser tenter !

La Cantarelle

Chorale de Foucherans-Monnières

Stéphane Mercerolle : 06 21 77 07 83

Répétitions : tous les jeudis à partir à 20 heures

Salle des Forges à Foucherans



Portrait

A chacune de ses publications, la gazette vous propose le portrait d'une personnalité de la commune. Pour ce premier numéro, "Youpote" est mis à l'honneur.

Figure emblématique de Foucherans, Georges MAURICE est affectueusement surnommé « Youpote » par la majorité des Foucheranais de toutes générations. Né à Losnes (21) le 24 juin 1936, s'il n'est pas une authentique « Gueule Noire » il n'en demeure pas moins l'une des personnalités qui forgent l'âme de la commune. Arrivé au village à l'âge de 9 ans après avoir vécu un temps en forêt de Chaux, il ne s'est plus jamais éloigné de sa terre d'accueil.

A 14 ans, juste après sa scolarité, il est employé au poste de "coulage" à la fonderie Audemar.

Après ces années de dur labeur, il se tourne vers le bâtiment, où il exercera comme ouvrier jusqu'à l'heure d'une retraite bien méritée.

Arpenteur infatigable des rues de Foucherans, on l'interpelle volontiers au coin d'une rue, le temps d'une conversation improvisée et chaleureuse. Fin pêcheur, cueilleur de champignons, amoureux de la nature et des plaisirs simples, il trouve son équilibre dans de longues balades, loin de l'agitation de la cité, tout en chérissant les moments de camaraderie.

Mais pourquoi Youpote ? L'explication se cache dans un souvenir de jeunesse un brin acrobatique.

Alors qu'il était perché sur une échelle pour dénicher une "hupote" - la huppe fasciée en patois local - l'apprenti grimpeur perdit l'équilibre. Sa chute lui valut ce surnom qui, poli par le temps, a fini par se transformer en « Youpote ».



Focus !

Le Syndicat Mixte Ouvert de la Crèche de Saint-Ylie (SMOCSY)

D'une capacité de 30 berceaux, la crèche « **Les P'tits Écureuils** » de Saint-Ylie accueille les enfants de 2,5 mois à 4 ans, du lundi au vendredi, à des horaires atypiques, de 5h30 à 19h30. L'inscription est ouverte aux enfants dont un des parents réside dans l'une des huit communes adhérentes au syndicat, dont **Foucherans**, ou travaillant au CH Pasteur ou au CHS de Saint-Ylie. Si vous souhaitez y réserver une place : 03.63.83.00.01. 81 Route Nationale 39100 Dole

Claire RENAUD,
conseillère
municipale et
présidente du
SMOCSY



VIGILANCE CANICULE

Protégeons-nous et préservons notre environnement

La vague de chaleur qui s'est abattue sur le pays en ce début d'été a éprouvé nos organismes, entraînant des risques sévères pour la santé : déshydratation, hyperthermie, fatigue cardiaque, migraines, vertiges. La canicule n'a pas épargné les écosystèmes, provoquant notamment l'asphyxie des milieux aquatiques, le dessèchement de la végétation et une augmentation critique des risques d'incendie. Pour faire face à un nouvel épisode, la vigilance est de mise. Adoptons quelques réflexes de bon sens :

1 S'hydrater régulièrement

En buvant régulièrement de l'eau, même sans soif, 1,5 à 2 litres par jour, à température ambiante



2 Ne pas rester au soleil

Privilégier les endroits frais, éviter de sortir pendant les heures les plus chaudes



3 Se rafraîchir et se ventiler

En se mouillant le corps plusieurs fois par jour (douche, linge humide, brumisateur...)



4 Maintenir sa maison fraîche

En fermant volets et fenêtres en journée et en créant un courant d'air, tôt le matin



5 Éviter les efforts

Éviter de travailler en extérieur aux heures les plus chaudes et réduire le sport



6 S'alimenter léger

Manger léger mais en quantité suffisante, privilégier les salades



7 Demander de l'aide

Donner des nouvelles à son entourage et demander de l'aide en cas de besoin



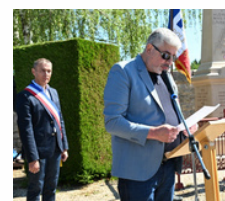
En période de **vigilance rouge canicule**, les feux nus et les barbecues sont interdits sur tout le territoire de la commune.

L'usage de l'eau fait également l'objet de certaines restrictions.

Plus d'informations : <https://gqr.sh/ky86>

RETOUR SUR...

- les 102 ans de Madame Letisserand, entourée de sa famille et amis, le 23 mars
- le concours de pêche des Blaineux du 12 avril
- la demi journée environnement du 25 avril
- la cérémonie commémorative du 8 mai
- la visite du camp allemand le 9 mai
- la fête de la nature le 23 mai
- les marchés au Clair de Lune



Quèsaco

Savez-vous ce qu'est "le pétrichor" ?

C'est un phénomène que vous connaissez pourtant bien.

Le pétrichor, c'est tout simplement cette odeur si particulière et agréable que prend la terre sèche juste après une pluie, surtout en été. Vous l'avez tous forcément déjà sentie un jour de pluie !

TRIBUNE D'EXPRESSION LIBRE

« Nous adressons un immense merci à chacun et chacune pour votre confiance accordée, votre soutien et accompagnement au cours du dernier mandat. Vous êtes nombreux et vous vous reconnaissez. Nous remercions les électeurs dont le suffrage s'est porté sur le projet que nous présentions aux élections municipales. Deux élus de la majorité municipale siègent à la Communauté d'agglomération du Grand Dole, chacun pourra constater qu'ils sont différents de ceux pourtant proclamés élus à l'élection communautaire au soir du scrutin ! Avec vigilance, nous porterons un regard critique mais néanmoins constructif pour l'avenir de notre territoire et votre bien être. Avec toute notre gratitude. »

Christine RIOTTE, Jean Luc CROISERAT



Conseil Municipal



Philippe VAUTRIN - Maire

LES ADJOINTS AU MAIRE



François LAVRUT
1er adjoint
Finances communales
Forêts, parc animalier
Délégué au bureau du
Conseil Communautaire du
Grand Dole



Monique PROST
2ème adjointe
Cadre de vie & environnement
Affaires sociales - CCAS
Gestion du cimetière
Salles communales
Patrimoine



Claude MAIGNAN
3ème adjoint
Vie communale
Eclairage public
Entretien des espaces verts
Fleurissement
Employés municipaux



Élodie BOICHUT
4ème adjointe
Urbanisme
Affaires scolaires
Communication
Conseillère Communautaire
du Grand Dole

LES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS



J.-Michel COMTE
Bâtiments communaux
Locations immobilières
Aires de jeux et
mobilier urbain



Élodie CAMPENET
Enfance & jeunesse
Conseil des jeunes
Animations



Rodolphe DEBRAIS
Correspondant défense
Tranquillité publique
Etang communal



Sylvanie LOCATELLI
Bien-être et prévention
Lien entre générations
Aînés



Aurélien HUGUENET
Vie associative
Sports

LES CONSEILLERS



Géraldine PROST



Laurent VIRET



Claire RENAUD
Présidente du SMOCSY



Arnaud LACROIX



Marie-Christine VERGUET



Thibault DAUBARD



Sophie GUEY



Christine RIOTTE
Conseillère départementale
Canton de Dole 1



Jean-Luc CROISERAT

LES INFOS Communales

Bennes à déchets verts et ordures ménagères



- Les bennes à déchets verts sont réservées à l'usage exclusif des particuliers pour le dépôt des tontes de pelouse, des feuilles mortes et des branchages issus de la taille des haies.
- Pour l'évacuation de gros volumes, il convient de privilégier un dépôt dans l'une des déchetteries de la région doloise. Il est par ailleurs interdit de jeter des ordures ménagères ou des objets encombrants dans ces bennes ou à proximité.
- Lorsque les bennes sont pleines, l'accès à la rampe est bloqué par une barrière. Il est demandé de bien vouloir respecter ces consignes afin de garantir la pérennité de ce service.
- Les bacs à ordures ménagères doivent être rentrés le jour même de la collecte. Cette mesure est essentielle pour éviter qu'ils ne soient renversés ou déplacés en cas de coups de vent, mais aussi pour ne pas gêner la circulation des piétons sur les trottoirs.

Travaux de bricolage et de jardinage



Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou de machines susceptibles de causer des nuisances au voisinage en raison de leur intensité sonore sont réglementés. Ces travaux sont autorisés aux horaires suivants :

- du lundi au samedi : 8h30 à 12h00 puis de 14h00 à 19h30
- les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00

Divagation d'animaux et déchets canins



Il est rappelé que les chiens doivent être tenus en laisse sur l'ensemble du territoire communal, y compris aux abords de l'étang. Pour des raisons de salubrité publique et par civisme, les propriétaires sont tenus de procéder au ramassage des déjections de leurs compagnons canins.

Des totems et des sacs prévus à cet effet sont mis à disposition par la municipalité, à plusieurs endroits.

Urbanisme



La mairie vous informe que toutes les démarches relatives à l'urbanisme sont réalisables en ligne à partir d'un guichet unique accessible via le lien suivant www.sig.grand-dole.fr/guichet-unique ou en scannant le QR code ci-contre.

Vous pouvez y consulter les décisions ou autorisations d'urbanisme et y déposer un certificat d'urbanisme, une déclaration préalable, un permis de construire ou de démolir, un permis d'aménager. Vous devez préalablement créer un espace personnel.



Etang communal



La pêche est autorisée et réservée aux seuls habitants de la commune selon la réglementation affichée sur le site. Le site de l'étang est un lieu de détente dans un environnement naturel qui doit être respecté. Pour la tranquillité de tous, les feux sont interdits, les chiens doivent être tenus en laisse, les véhicules doivent demeurer sur le parking et chacun doit repartir avec ses déchets.

Registre communal des personnes les plus vulnérables



Avec l'appui du CCAS, la mairie procède au recensement des personnes souhaitant, sous certaines conditions, être inscrites au registre communal des personnes les plus vulnérables dont la finalité exclusive est de permettre l'intervention ciblée des services d'urgence en cas de déclenchement d'un plan d'alerte et d'urgence. Ce registre est CONFIDENTIEL. Vous pouvez télécharger la demande d'inscription à l'aide du QR code ci-contre !



Impliquez-vous !

Vous avez une idée à partager, un projet collectif qui vous tient à cœur ou l'envie de rassembler notre communauté autour d'un événement ? Vos élus sont à votre écoute ; venez les rencontrer pour échanger et imaginer ensemble les meilleures façons de donner vie à vos initiatives.